

Un cancer de l'œsophage lié à l'Ile-Longue

Travailler près des sous-marins avait exposé le défunt à un risque professionnel. Sa veuve a obtenu réparation.

Pourquoi ? Comment ?

Quel est le lien entre un cancer de l'œsophage et un travail à l'Ile-Longue ?

Le tribunal des affaires de sécurité sociale vient de l'établir pour un ouvrier décédé en 2010. Il considère que « le cancer de l'œsophage qui a entraîné le décès de Louis Créachcadec est en lien direct et essentiel avec une exposition professionnelle habituelle avec des rayonnements ionisants et avec d'autres agents cancérigènes ». Pour prendre cette décision, le tribunal brestois s'appuie notamment sur un document américain. Aux États-Unis, le cancer de l'œsophage fait partie des maladies professionnelles pouvant être liée aux rayonnements nucléaires.

Dans quelles conditions travaillait la victime ?

Cette exposition n'a pu se produire qu'à l'Ile-Longue. La victime, décédée à 57 ans, y travaillait au contact des sous-marins nucléaires. « Dans la zone la plus à risques... », précise sa veuve, Marie-Thérèse Créachcadec. Son époux était employé à l'entretien des tuyaux, qu'il dégraisait avec du trichloréthylène, aux soudures qui l'exposaient aux hydrocarbures aromatiques polycycliques



Marie-Thérèse Créachcadec a obtenu la vérité pour son époux décédé.

(HAP). Il a aussi participé au déchargement et rechargement du réacteur nucléaire.

Quel est l'impact de ce jugement ?

Au plan particulier, le cancer de Louis Créachcadec est classé en maladie professionnelle. Avec les indemnités que cela induit. D'un point de vue général, l'association Henri-Pézerat, qui défend les irradiés de l'Ile-Longue, estime que « la reconnaissance en maladie professionnelle des cancers associés à la poly-exposition aux cancérogènes doit devenir un droit collectif accessible à tous les travailleurs concernés. »

« Il faut que l'impunité des industriels et des employeurs qui exposent les salariés à des toxiques mortels soit enfin brisée. »

Francis Talec,
président de l'association Henri-Pézerat.